

Fonds de performance Alpha II Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de performance Alpha II Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs

sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à protéger le capital dans de multiples contextes économiques et financiers, tout en obtenant des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque sur des actions ou des titres liés à des actions, non corrélés avec les grands indices boursiers.

Le Fonds utilisera principalement des stratégies d'investissement spécialisées. Il pourrait notamment conclure des ventes à découvert physiques ou acheter des titres soit sur marge, soit avec des fonds empruntés. Le Fonds vise à réduire le risque et à investir dans un portefeuille diversifié de titres de participation de partout dans le monde.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une

incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 2,4 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice HFRI Equity Hedge (en CAD), a généré un rendement de 11,1 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Lorsque le Fonds effectue des placements dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert sur des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. L'effet de levier est mesuré en calculant la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché globale de la dette du Fonds; ii) la valeur de marché globale des titres vendus à découvert par le Fonds; et iii) la valeur notionnelle globale des positions sur instruments dérivés visés du Fonds, à l'exclusion des instruments dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Au cours de la période, l'exposition globale du Fonds à ces stratégies a varié de 30 % à 71 %.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et de la finance a été un facteur clé du rendement absolu. Une position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard (une couverture contre la volatilité du marché) et la sélection des titres dans le secteur des soins de santé ont été les principaux obstacles au rendement.

Le Fonds est un fonds mondial comportant des positions acheteur et vendeur. Il investit principalement dans des actions américaines et mondiales, mais utilise des positions vendeur à des fins d'alpha et de couverture contre la volatilité du marché. Dans de nombreux cas, le Fonds disposera d'un niveau de trésorerie important qui sera utilisé afin de réduire la volatilité, l'objectif du Fonds étant de protéger le capital et de générer des rendements réguliers et peu volatils pour ses investisseurs. La gestion active des positions acheteur et vendeur et des niveaux de trésorerie permet au Fonds de générer des rendements positifs, quelle que soit l'orientation générale du marché. À la fin de la période, le niveau de trésorerie du Fonds s'élevait à environ 49 % et le Fonds avait une position longue brute d'environ 62 %.

Des positions vendeur ont été utilisées de deux manières : 1) les positions vendeur de type alpha – les sociétés dont les fondamentaux se détériorent sont vendues à découvert afin d'ajouter de l'alpha au Fonds; et 2) les positions vendeur de type bêta qui sont utilisées comme couverture contre le risque de marché. L'objectif du Fonds est de participer au marché en matière de rendement, avec une volatilité inférieure à celle du marché. Au cours de la période, le Fonds a eu recours à la vente à découvert du FNB S&P 500 Vanguard pour couvrir le risque de marché et chercher à maintenir une faible volatilité. L'indice S&P 500 (en CAD) ayant enregistré un rendement de 14,6 % au cours de la période, la position vendeur sur le FNB S&P 500 Vanguard a nui au rendement. Le gestionnaire de portefeuille augmente ou diminue l'exposition nette du Fonds selon sa perception des marchés et avec l'objectif de maintenir une faible volatilité du Fonds. Il a plus de 23 ans d'expérience dans la gestion de ce type de stratégie.

Au début de la période (vers le milieu de 2024), nous avons ajusté stratégiquement nos placements de façon à obtenir une neutralité sur le marché avant la période de présentation des résultats des sociétés, une mesure qui a protégé le Fonds pendant les périodes de ventes massives sur le marché, comme celle qui a eu lieu en août, où une hausse du yen a déclenché une implosion du côté des fonds de macrocouverture et incité les négociateurs à dénouer une opération de portage surchargée sur l'écart de rendement entre le yen (position vendeur) et le dollar américain (position acheteur). Ce dénouement a provoqué une ruée vers les contrats à terme sur l'indice de volatilité VIX pour obtenir une certaine protection ainsi que des opérations massives sur les marchés des actions.

À la fin de l'été, alors que les données économiques mondiales s'assouplissaient et que les banques centrales amorçaient leurs cycles d'assouplissement, nous avons de nouveau augmenté l'exposition nette aux positions vendeurs, en particulier dans les domaines de la croissance à long terme comme l'IA, les logiciels et le logement. Notre capacité à tirer parti à la fois des positions vendeur et acheteur nous a permis de générer des rendements positifs, même lorsque les principaux indices subissaient des revers périodiques.

Les ventes massives qui ont commencé après le week-end du Presidents' Day (2025) pour certains des titres les plus performants du marché se sont poursuivies en mars, la consternation découlant en grande partie de la politique commerciale. Le mois a commencé par une sévère correction provoquée par les nouvelles annonces de droits de douane généralisés et les mesures de représailles. Nous avions déjà vécu des périodes de panique sur les marchés. Nous sommes demeurés rigoureux et bien ancrés dans notre stratégie de placement. Nous avons concentré nos efforts sur les sociétés en mesure de générer une forte croissance des revenus dans les cinq prochaines années et au-delà.

Au début d'avril 2025, le Fonds avait une position acheteur nette d'environ 0 %, les positions acheteur et vendeur étant pratiquement équilibrées. Ce positionnement était en prévision de la période de publication des résultats des sociétés et des annonces tarifaires du 2 avril. Quoiqu'il y ait eu une volatilité extrême sur les marchés en avril 2025, le Fonds a été en mesure de se protéger contre les baisses. À la fin du mois, les marchés avaient recouvré

l'essentiel de leurs pertes, stimulés par des signes d'apaisement des tensions commerciales et une vague de résultats des sociétés meilleurs que prévu, ce qui a rétabli la confiance dans le secteur des technologies et le cycle d'investissement dans l'IA.

Le Fonds a affiché un excellent rendement en mai. Il a protégé le capital pendant la crise d'avril et il a encaissé les hausses au moment de la reprise des marchés en mai. Nous pensons que la reprise de mai a été stimulée par une convergence de facteurs positifs : les résultats des sociétés meilleures que prévu dans l'ensemble des secteurs clés, le rétablissement de la confiance dans les actions de sociétés technologiques et le dynamisme soutenu du cycle d'investissement dans l'IA. Nous sommes d'avis que la transformation fondée sur l'IA représente des possibilités sur plusieurs années, offrant une belle piste de décollage vers l'avenir. Le dernier mois de la période a été bon pour le Fonds, dominé par des gains pour les actions des secteurs des technologies et de la finance. Un des plus grands obstacles au rendement au cours du deuxième trimestre de 2025 a été la vigueur du dollar canadien, qui n'est absolument pas viable à notre avis.

Vers la fin de la période, nous avons eu des rencontres avec des sociétés du monde entier. Nous en sommes arrivés à la même conclusion qu'Eric Schmidt, ancien chef de la direction de Google, selon qui l'IA n'est pas surestimée, mais plutôt sous-estimée, l'ampleur et la vitesse de la transformation à venir n'ayant pas encore été bien comprises. Nous croyons que l'essor de la productivité auquel nous sommes sur le point d'assister sera beaucoup plus important que tout ce que nous avons connu dans les années 1990.

Le Fonds de performance Alpha II Dynamique est resté inébranlable dans son approche, combinant une analyse fondamentale approfondie et une gestion active des risques. Notre capacité à saisir les occasions tant du côté des positions vendeur qu'acheteur nous a permis d'obtenir de bons rendements ajustés en fonction du risque, alors que nous cherchons à positionner le Fonds de manière à ce qu'il continue de connaître du succès.

Nous ne faisons pas de prévisions de marché et nous n'utilisons pas non plus une vision descendante pour positionner notre Fonds. Nous nous concentrerons toujours sur le même processus d'investissement qui a été au cœur de notre succès à long terme depuis que nous avons créé ce fonds en 2018 et le Fonds de performance Alpha Dynamique en 2001.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 121,2 millions de dollars au 30 juin 2024 à 119,8 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 4,3 millions de dollars, par des gains sur les placements de 3,2 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,3 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement

de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en oeuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 1 000 \$ à des courtiers liés.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant.

Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du

Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹⁾

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total revenus	Total charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en Dividendes	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A											
30 juin 2025	10,15	0,36	(0,44)	0,10	0,22	0,24	–	–	–	–	10,40
30 juin 2024	8,69	0,34	(0,34)	1,96	(0,53)	1,43	–	–	–	–	10,15
30 juin 2023	8,65	0,23	(0,32)	(0,51)	0,45	(0,15)	–	–	–	–	8,69
30 juin 2022	9,35	0,05	(0,35)	(0,25)	(0,02)	(0,57)	–	–	–	–	8,65
30 juin 2021	10,22	0,06	(0,37)	(0,42)	(0,20)	(0,93)	–	–	–	–	9,35
Série F											
30 juin 2025	10,70	0,38	(0,39)	0,07	0,28	0,34	–	–	–	–	11,03
30 juin 2024	9,15	0,35	(0,35)	1,99	(0,48)	1,51	–	–	–	–	10,70
30 juin 2023	9,02	0,24	(0,24)	(0,58)	0,44	(0,14)	–	–	–	–	9,15
30 juin 2022	9,64	0,06	(0,26)	(0,33)	0,03	(0,50)	–	–	–	–	9,02
30 juin 2021	10,41	0,07	(0,24)	(0,43)	(0,23)	(0,83)	–	–	–	–	9,64
Série FH (en USD)											
30 juin 2025	10,79	0,38	(0,39)	0,41	0,06	0,46	–	–	–	–	11,26
30 juin 2024	9,24	0,36	(0,40)	2,14	(0,22)	1,88	–	–	–	–	10,79
30 juin 2023	9,06	0,24	(0,24)	0,12	0,27	0,39	–	–	–	–	9,24
30 juin 2022	9,71	0,06	(0,26)	0,12	(0,06)	(0,14)	–	–	–	–	9,06
30 juin 2021	10,46	0,07	(0,23)	(1,52)	(0,16)	(1,84)	–	–	–	–	9,71
Série FT											
30 juin 2025	8,46	0,29	(0,32)	0,01	0,20	0,18	–	–	(0,33)	(0,33)	8,37
30 juin 2024	7,53	0,29	(0,33)	1,66	(0,40)	1,22	–	–	(0,29)	(0,29)	8,46
30 juin 2023	7,74	0,21	(0,21)	(0,55)	0,28	(0,27)	–	–	(0,32)	(0,32)	7,53
30 juin 2022	8,63	0,05	(0,23)	(0,35)	0,06	(0,47)	–	–	(0,36)	(0,36)	7,74
30 juin 2021	9,69	0,07	(0,21)	(0,38)	(0,34)	(0,86)	–	–	(0,37)	(0,37)	8,63
Série H (en USD)											
30 juin 2025	10,30	0,36	(0,50)	0,29	0,11	0,26	–	–	–	–	10,61
30 juin 2024	8,79	0,33	(0,33)	2,20	(0,27)	1,93	–	–	–	–	10,30
30 juin 2023	8,72	0,24	(0,33)	0,28	(0,01)	0,18	–	–	–	–	8,79
30 juin 2022	9,42	0,06	(0,36)	0,11	(0,06)	(0,25)	–	–	–	–	8,72
30 juin 2021	10,30	0,07	(0,37)	(1,51)	(0,05)	(1,86)	–	–	–	–	9,42
Série OP – Les parts de série OP ont été lancées le 22 novembre 2024.											
30 juin 2025	10,00	0,20	(0,03)	(0,19)	(0,04)	(0,06)	–	–	–	–	9,93
Série T											
30 juin 2025	8,06	0,28	(0,41)	0,59	0,27	0,73	–	–	(0,31)	(0,31)	7,95
30 juin 2024	7,17	0,27	(0,29)	1,53	(0,36)	1,15	–	–	(0,28)	(0,28)	8,06
30 juin 2023	7,45	0,20	(0,28)	(0,27)	0,47	0,12	–	–	(0,30)	(0,30)	7,17
30 juin 2022	8,40	0,05	(0,30)	(0,15)	–	(0,40)	–	–	(0,35)	(0,35)	7,45
30 juin 2021	9,56	0,06	(0,33)	(0,41)	(0,11)	(0,79)	–	–	(0,36)	(0,36)	8,40

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$ ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$ ¹⁾
Série A							
30 juin 2025	14 293	1 374 552	3,77	3,77	0,30	2 082,91	10,40
30 juin 2024	17 833	1 756 846	2,51	2,51	0,47	850,29	10,15
30 juin 2023	22 826	2 626 469	2,48	2,48	0,55	970,68	8,69
30 juin 2022	40 955	4 734 397	2,50	2,50	0,43	1 541,28	8,65
30 juin 2021	71 564	7 656 359	2,55	2,55	0,44	1 711,73	9,35
Série F							
30 juin 2025	82 294	7 462 134	3,12	3,12	0,30	2 082,91	11,03
30 juin 2024	92 744	8 669 959	2,41	2,41	0,47	850,29	10,70
30 juin 2023	140 061	15 296 272	1,40	1,40	0,55	970,68	9,15
30 juin 2022	301 782	33 472 106	1,42	1,42	0,43	1 541,28	9,02
30 juin 2021	536 073	55 622 772	1,23 [^]	1,23 [^]	0,44	1 711,73	9,64
Série FH (en USD)							
30 juin 2025	861	76 402	3,06	3,06	0,30	2 082,91	11,26
30 juin 2024	767	71 076	2,87	2,87	0,47	850,29	10,79
30 juin 2023	978	105 809	1,39	1,39	0,55	970,68	9,24
30 juin 2022	5 485	605 347	1,45	1,45	0,43	1 541,28	9,06
30 juin 2021	10 707	1 103 548	1,08 [^]	1,08 [^]	0,44	1 711,73	9,71
Série FT							
30 juin 2025	10 140	1 211 567	3,28	3,29	0,30	2 082,91	8,37
30 juin 2024	8 667	1 024 977	2,94	2,94	0,47	850,29	8,46
30 juin 2023	7 361	977 133	1,41	1,41	0,55	970,68	7,53
30 juin 2022	10 516	1 358 255	1,41	1,41	0,43	1 541,28	7,74
30 juin 2021	18 386	2 130 477	1,07 [^]	1,07 [^]	0,44	1 711,73	8,63
Série H (en USD)							
30 juin 2025	280	26 339	4,28	4,28	0,30	2 082,91	10,61
30 juin 2024	271	26 339	2,44	2,44	0,47	850,29	10,30
30 juin 2023	475	54 086	2,48	2,48	0,55	970,68	8,79
30 juin 2022	879	100 903	2,48	2,48	0,43	1 541,28	8,72
30 juin 2021	1 431	151 822	2,49 [^]	2,49 [^]	0,44	1 711,73	9,42
Série OP							
30 juin 2025	11 376	1 145 155	0,06*	0,06*	0,30*	2 082,91	9,93

^{*} Annualisé

[^] Le RFG tient compte de la contre-passation de la prime de rendement comptabilisée dans la valeur liquidative de la série au cours de la période précédente. La prime de rendement est comptabilisée quotidiennement et versée sur une base d'année civile. Toutefois, l'exercice du Fonds est du 1^{er} juillet au 30 juin. Ainsi, toute prime de rendement comptabilisée au premier semestre de l'année civile (du 1^{er} janvier au 30 juin) sera prise en compte dans le calcul du RFG de l'exercice clos le 30 juin. Si le rendement du Fonds pour le second semestre de la même année civile (du 1^{er} juillet au 31 décembre) diminue ou est inférieur à celui de l'indice de référence, la prime de rendement pourra être annulée et sera par suite présentée comme une contre-passation d'une des charges dans l'état du résultat global, et réduira ainsi le total des charges du Fonds ou de la série, ce qui pourrait donner lieu à un RFG négatif.

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le

marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,25	44,4	55,6
Série F	1,25	—	100,0
Série FH	1,25	—	100,0
Série FT	1,25	—	100,0
Série H	2,25	44,4	55,6
Série OP*	S. o.	—	—
Série T	2,25	44,4	55,6

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

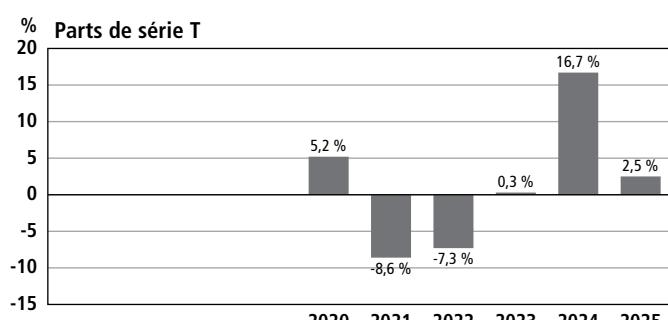
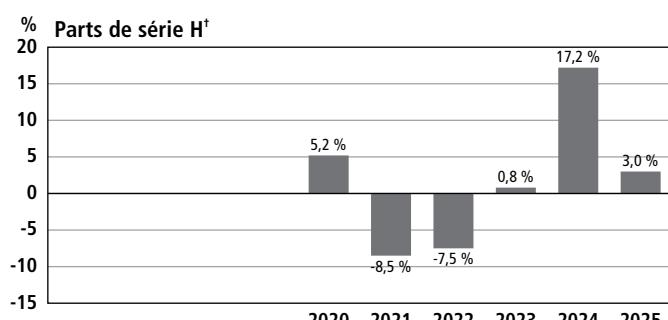
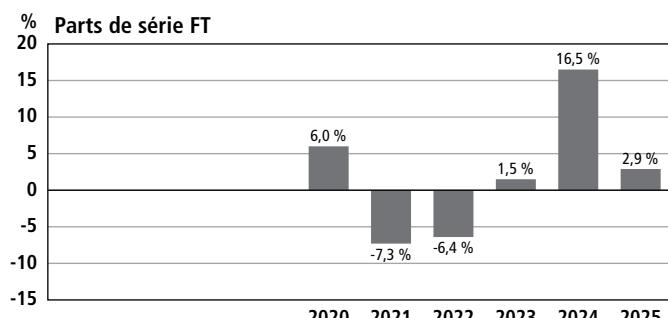
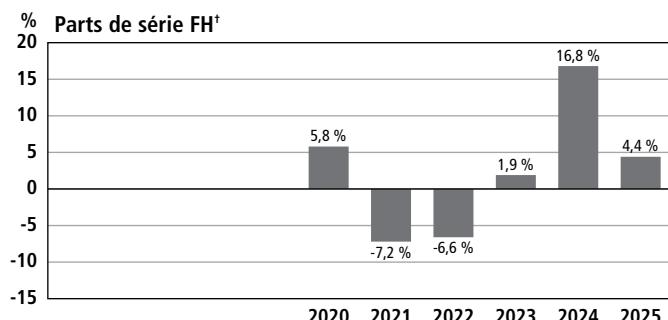
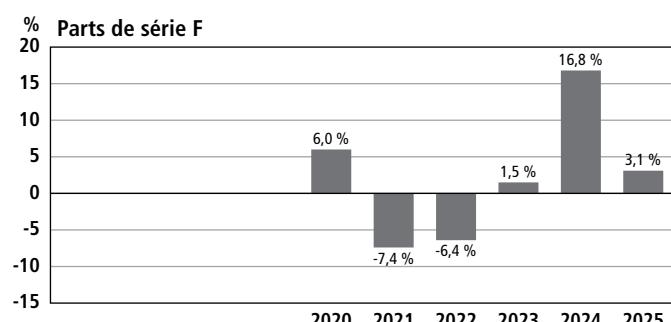
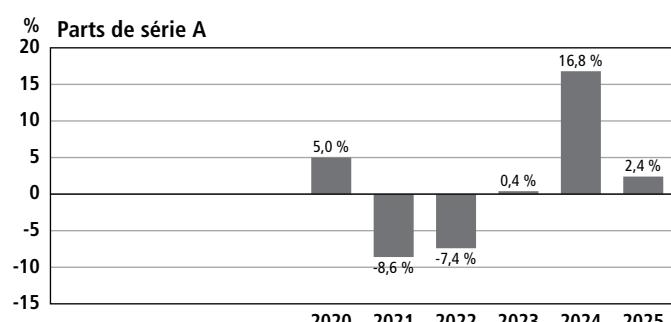
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées pour les séries qui sont en activité depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



† Les rendements des séries FH et H sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

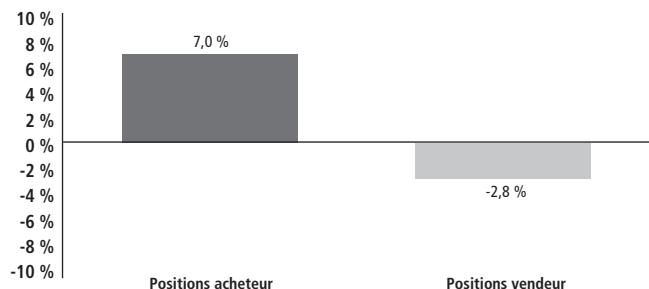
		Un an	Trois ans	Cinq ans	Depuis l'établissement
Série A	%	2,4	6,3	0,3	0,6
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8
Série F	%	3,1	6,9	1,2	1,5
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8
Série FH	%	4,4	7,5	1,5	1,8
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8
Série FT	%	2,9	6,7	1,1	1,4
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8
Série H	%	3,0	6,8	0,6	0,9
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8
Série T	%	2,5	6,3	0,3	0,6
Indice HFRI Equity Hedge (en CAD)	%	11,1	12,7	10,0	8,8

Description des indices

Indice HFRI Equity Hedge (en CAD) – Cet indice comprend les stratégies Credit Arbitrage, qui emploient un processus d'investissement conçu pour isoler les opportunités attrayantes dans les titres à revenu fixes de sociétés.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Le graphique suivant illustre le rendement des positions acheteur et vendeur que le Fonds détenait dans un portefeuille pour l'exercice clos le 30 juin 2025, avant la déduction des frais et charges.



Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	
Actions	63,1
Autres éléments d'actif (de passif) net	59,4
Total – Positions acheteur	120,6
Positions vendeur	
Fonds sous-jacents	-16,8
Actions	-3,8
Total – Positions vendeur	-20,6

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	63,1
États-Unis	51,5
Argentine	3,3
Israël	2,8
Pays-Bas	1,8
Positions vendeur	
États-Unis	-20,6

Par secteur ^{1,2)}	% de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	63,1
Technologies de l'information	28,4
Finance	8,2
Services de communication	6,9
Consommation discrétionnaire	5,5
Soins de santé	5,0
Énergie	3,1
Industrie	2,3
Positions vendeur	
Fonds indiciens négociés en bourse	-16,8
Services de communication	-1,9
Consommation de base	-1,9

Principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Positions acheteur*	
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	63,1
Snowflake Inc., cat. A	6,7
Cloudflare, Inc., cat. A	5,9
Microsoft Corporation	4,8
Netflix, Inc.	3,8
ServiceNow, Inc.	3,7
JPMorgan Chase & Co.	3,4
NVIDIA Corporation	3,3
MercadoLibre, Inc.	3,3
Boston Scientific Corporation	3,2
Meta Platforms, Inc., cat. A	3,1
EQT Corporation	3,1
CyberArk Software Ltd.	2,8
Progressive Corporation (The)	2,8
Boeing Company (The)	2,3
DoorDash, Inc., cat. A	2,2
Capital One Financial Corporation	2,0
argenx SE, CAAE	1,8
Oracle Corporation	1,2
Positions vendeur*	
Vanguard S&P 500 ETF	-16,8
Comcast Corporation, cat. A	-1,9
Procter & Gamble Company (The)	-1,9

- 1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
2) Compte non tenu des obligations et des débentures.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.